

## MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

AGENCE MIXTE	Réf. AS.0.0.0
RATTACHEMENT : DIRECTION REGIONALE	Date : janvier 2014

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion de la production, de la distribution et de l'assainissement, et la maintenance des installations au moindre coût et dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène, protection de la ressource, ...) des unités relevant de son aire géographique ;
2	Participer à la généralisation de l'AEP.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Suivre l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement relevant de l'agence (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage ... etc.) ;
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de l'agence ;
3	Contrôler et suivre la qualité de l'eau (programmation, et suivi) ;
4	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement de l'agence ;
5	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des installations de production, de distribution et d'assainissement (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...) ;
6	Proposer toutes les mesures permettant de pérenniser, sécuriser et améliorer la distribution et le traitement des eaux usées au niveau de l'agence;
7	Définir les besoins en matière d'approvisionnement en matériel à stocker;
8	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
9	Assister et renforcer l'action des unités en cas de besoin;

## MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

10	Gérer les marchés cadres confiés à l'agence;
11	Tenir à jour les situations d'AEP et d'assainissement des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.);
12	Établir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office;
13	Assurer le suivi des marchés, confiés à l'agence, de co-exploitation des nouvelles stations d'épuration des eaux usées;
14	Participer aux travaux de réception des produits de traitement.
15	Établir la situation hebdomadaire des produits de traitement.
16	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants.
17	Etablir les dossiers d'engagement pour l'acquisition du matériel et produits dont l'achat est décentralisé.
18	Piloter les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances.
19	Gérer le budget de renouvellement et de fonctionnement.
20	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif et curatif des installations de production, de distribution et d'assainissement ;
21	Suivre et actualiser l'état des installations de production, de distribution et d'assainissement (inventaires, dossiers machines, diagnostic, plans de réseau;
22	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
23	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
24	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des installations de production, de distribution et d'assainissement;
25	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;

## MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

26	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;
27	Assurer le contrôle de la qualité des eaux conformément aux normes, règlements et procédures en vigueur ;
28	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;
29	Identifier les futures prises en charge et interventions et réaliser les études préliminaires pour insertion dans le programme de prise en charge ;
30	Rédiger et faire approuver les conventions relatives à la prise en charge ou à l'intervention ;
31	Participer à l'examen des études et des travaux ;
32	Réaliser les opérations des travaux tiers confiés à l'agence;
33	Réaliser les études et les travaux confiés à l'agence ;
34	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
35	Suivre le cycle relevé facturation et recouvrement ;
36	Veiller au respect des délais réglementaires de transmission des situations comptables relatives au cycle clients;
37	Rapprocher les transferts avec les états édités (facturation + régie);
38	Donner les justifications détaillées des montants impayés de chaque centre à la fin de chaque trimestre. (détail des situations de compte);
39	Valider les virements et le nombre de factures encaissées par le sous-traitant;
40	Suivre le recouvrement de toutes les créances, et assainir la situation des impayés (TT, particuliers, BS, etc.);
41	Etablir les liquidations définitives à la fin de chaque trimestre pour tous les centres et unités;

## MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

42	Gérer les facilités de paiement, les remboursements de provisions et les fuites internes;
43	Facturation des locations de sites, des associations, TT, vente d'eau, etc.;
44	Etablir les conventions spécifiques de fourniture d'eau;
45	Assurer le suivi des conventions de financement (établissement des factures, archivage des conventions, suivi des impayés et relance des communes pour le paiement);
46	Assurer le suivi de la gestion des abonnés ;
47	Assurer le suivi et le traitement des requêtes ;
48	Contrôler l'activité commerciale des unités ;
49	Proposer toutes les mesures permettant d'améliorer le service clients et mettre en œuvre les mesures de normalisation et commerciales définies par DCM visant à l'adoption systématique d'une démarche orientée client;
50	Informar la DR en cas d'anomalies qui affectent les ressources financières de l'office;
51	Assurer la formation et l'encadrement du personnel commercial du centre et unités;
52	Veiller à l'application des procédures en matière de gestion des vignettes et au respect des délais d'envoi des situations;
53	Établir les situations facturation-recouvrement Etat et suivi du recouvrement Etat;
54	Consolider les besoins de l'agence en matière de ressources humaines et participer à leur insertion dans le cadre des contrats de gestion ;
55	Assurer les tâches de gestion des Ressources Humaines dévolues à l'agence par les procédures et les délégations de signature ;
56	Rationaliser l'utilisation des ressources humaines;
57	Consolider les besoins de l'agence en matière des Moyens Communs et participer à leur insertion dans le cadre de contrats de gestion ;

## MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

58	Assurer les tâches de gestion des Moyens Communs dévolues à l'agence par les procédures et les délégations de signature ;
59	Consolider et analyser les besoins exprimés par les différents centres et unités en matière d'imprimés;
60	Procéder aux achats conformément aux procédures et délégations de signature en vigueur;
61	Piloter les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances.
62	Porter assistance à la direction régionale, dans le processus de l'action foncière, pour le suivi des dossiers, au niveau local

## MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE AMENAGEMENT IN SITU DES TRAVAUX ASSAINISSEMENT GUELMIM-OUED NOUN	Réf. AS.1.0.0
RATTACHEMENT : DIVISION DEVELOPPEMENT –DR1	Date : 02.10.2017

N°	MISSIONS
1	Assurer le suivi, la supervision et la coordination des travaux relatifs aux projets d'assainissement relevant de Guelmim- Oued Noun
N°	ATTRIBUTIONS
1	Réaliser les projets d'assainissement relevant de Guelmim- Oued Noun;
2	Assurer la coordination des projets d'Assainissement de Guelmim- Oued Noun;
3	Participer à la validation des APD et des DCE ;
4	Participer à l'amélioration des CPS ;
5	Assurer le suivi de la réalisation des projets d'assainissement gestion des marchés, contrôle de la qualité,...);
6	Elaborer le rapport d'évaluation technique des offres;
7	Tenir à jour un reporting sur les travaux, pour le compte des tiers
8	Assurer le suivi des mesures d'accompagnement (Assistance technique, contrôle technique, électrification,..) ;
9	Déployer la démarche qualité intégré au sein du processus travaux assainissement ;
10	Assurer la coordination pour la réalisation des préalables nécessaires (actions foncières, autorisations, exploitation...);
11	Participer au jugement technique et financier des offres ;
12	Assurer la gestion technique des marchés de travaux ;
13	Assurer le suivi de l'état d'avancement des travaux et élaborer les rapports d'activité ;